

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE JOURNAL DES DEBATS

LEGISLATIFS ET LITTÉRAIRES DU CANADA.

"MIHI A SPE, METU, PARTIBUS REIPUBLICÆ ANIMUS LIBER EST."—Falluste. Catil.

VOL. I. TORONTO, MERCREDI, 21 AVRIL, 1858. No. 31

DES ANNONCES DU GOUVERNEMENT.

Pour aujourd'hui nous nous abstenons de développer la théorie des annonces, nous contentant de demander si le but, le seul but de l'annonce n'est pas d'apprendre une certaine nouvelle au plus grand nombre possible de personnes d'une certaine classe? Poser cette question, c'est la résoudre. Par exemple, le gros négociant qui a de la mélasse à vendre, le fera annoncer dans le journal le plus répandu parmi les marchands; tandis que le modeste maître d'école, en quête d'une place, passera sans s'arrêter devant le bureau de ce journal, pour aller plus loin porter sa petite annonce à quelque feuille religieuse ou spécialement consacrée à l'enseignement.

A moins que les sommes considérables payées chaque année par le peuple pour la publication de quelques annonces, ne soient que des récompenses, assez honnêtement déguisées, accordées par les administrateurs du jour à ceux d'entre les journalistes qui les ont bien humblement servis, nous devons croire que lorsqu'un chef de Département a une annonce à faire publier, il choisit les journaux qui sont les plus répandus dans la classe des citoyens que cette annonce concerne plus spécialement.

S'il n'est ainsi, il s'est fait d'étranges bévues involontaires; et sans passer aujourd'hui en revue les journaux sur lesquels les membres du cabinet dépendent des annonces comme si c'étaient des faveurs, nous nous contenterons de dire que grand nombre de ces annonces et des plus chères, ont été insérées dans des journaux dont le chiffre des lecteurs est hautement insignifiant et où il a été impossible qu'elles puissent avoir été dénichées par une seule des personnes qu'elles concernaient.

Au Canada, où tant de choses vont de travers—à notre insu pourtant, parce que nous méprisons généralement tout ce qui n'est pas canadien et que des hypocrites intéressés nous répètent que notre gouvernement est le chef-d'œuvre des gouvernements—on trouvera peut-être que nous sommes bien naïf de demander qu'un ministre qui a, par exemple, à faire annoncer la vente d'une terre de la Couronne, envoie cette annonce à un journal ennemi et la refuse à une feuille qui l'a poussé jusqu'au ministère.

Naïf? nullement; c'est ainsi que cela se fait chez les Yankees, qui, on l'avouera, sont loin d'être naïfs. Il est vrai qu'ils ont plus de bon sens, d'honnêteté, de fierté et de patriotisme que quelques personnes qui passent leurs temps à les dénigrer bêtement, au lieu de chercher à réformer les vices de leur propre gouvernement.

Si un Yankee de New-York veut faire annoncer la vente d'une belle maison située dans la 5e avenue, il ne se dira pas: "je détecte MM. Greeley, de la *Tribune*; Webb, de l'*Enquirer* et Raymond, du *Times*; je méprise Bennett, du *Herald* et je hais les principes politiques de M. Brooks, de l'*Express* et de M. Bryant, du *Post*; mais M. Fuller, du *Mirror* est un gentil garçon, et je suis lié d'amitié avec Beech, du *Sun*. Je vais donc envoyer mon annonce à ces deux journaux seulement. Il est vrai que le *Mirror* n'a que 400 abonnés et que le *Sun* n'est lu que par les manœuvres et les cuisinières; mais n'importe."

Un Yankee ne raisonnerait pas ainsi, ni un Canadien non plus; et, quelle que fût l'aversion pour M. Bennett, il ferait publier son annonce par le *Herald*, parce que dans ce journal elle serait lue par la généralité des personnes qui achètent des immeubles dans New-York. S'il en agissait autrement,

il ferait d'abord inutilement des frais d'annonce et, en second lieu, il s'exposerait à ne trouver aucun acheteur pour sa maison. Eh! bien, ce qu'un particulier ne songe pas à faire avec son propre argent et ses propres immeubles ou marchandises, il n'ose pas le faire non plus avec l'argent du peuple et les propriétés nationales, ou bien, s'il l'ose, le peuple trouve vite le moyen de l'en empêcher.

Pour ne citer qu'un exemple: le *Sun* de New-York était chargé autrefois de publier la liste des lettres qui n'avaient pas été réclanées à la poste; parce que, bien que ce journal fût peu répandu au dehors, il comptait dans les limites de la municipalité plus d'abonnés que n'importe quelle autre feuille new-yorkaise.

Mais en 1854, le propriétaire du *Herald* ayant prouvé que le chiffre de ses abonnés dépassait celui des lecteurs du *Sun*, supplanta ce dernier, quoiqu'il fit à cette époque une guerre acharnée au gouvernement et au maître-de-poste de New-York, qui étaient défendus bravement par le *Sun*.

A New-York, personne ne s'en étonna, car un fonctionnaire yankee n'est pas un despote; mais ici les bons Provinciaux leveraient les bras au ciel d'étonnement, si M. Cayley, ayant quelque chose d'important à faire savoir aux habitants du comté d'York, avait recours au *Globe*, au lieu de jeter son annonce en pâture au rédacteur du *Times*, qui n'a pas 300 abonnés dans le monde entier.

Comme nous ne voulons pas consacrer un long article à cette question, nous allons énumérer rapidement les principales raisons qui nous ont poussé à écrire ces lignes:

I. Notre trésor est épuisé plutôt par un chiffre énorme de petites dépenses que par les grandes; il faut donc que la réforme descende jusqu'aux détails les plus mesquins. Les annonces, par exemple, publiées dans les journaux très-répandus, au lieu d'être jetées à une foule de pauvres petits journaux affamés, auraient coûté moins cher.

II. Tout en étant moins chères, elles auraient mieux rempli le but d'une annonce, qui est de faire savoir une chose au plus grand nombre.

III. En même temps, chacun n'eût eu que ce qu'il méritait. Les journalistes ardents, énergiques, laborieux, qui n'épargnent aucune dépense pour devenir populaires, auraient compris qu'en recevant ces annonces ils n'avaient que ce qu'ils méritaient; quant à leurs rivaux, il leur aurait suffi de jeter un coup-d'œil sur leurs petites listes d'abonnés, pour s'avouer qu'ils n'avaient aucun droit aux faveurs du gouvernement, et pour se consoler.

IV. De cette manière, la presse serait plus respectable et plus respectée. On ne verrait pas des journalistes, qui traînent une misérable existence, se faire les chats, non de quelques ministres, mais des ministères, afin d'avoir le monopole des annonces. Ces marchands de phrases fermieraient boutique, s'ils ne pouvaient pas vivre sans ces faveurs avilissantes. On ne verrait plus des ministres payer les défenseurs de leurs actes politiques, avec l'argent du trésor. On ne verrait plus de journalistes consciencieux, accusés de s'être vendus pour quelques annonces, s'ils sont ministériels; ou—s'ils vont dans l'opposition—soupçonnés de s'y être jetés, afin d'extorquer de nouvelles faveurs du gouvernement. De nos jours, les ministres méprisent les journalistes ministériels et haïssent ceux de l'opposition.

Il est triste de voir les publicistes, qui en Europe sont à la tête de la société et les amis des princes, considérés, dans cette

colonic, comme des miramidon toujours prêts à écrire pour celui qui les paie, à l'exemple des avocats qui, pour de l'argent, consacrent leur éloquence déclamatoire à la défense du premier scélérat venu. Cet état de choses changerait si le gouvernement se montrait plus impartial dans la répartition des annonces.

LE TRUE-WITNESS.

Le *True-Witness* nous a décoché, dans son dernier numéro, une série de naïvetés qui, pour être enveloppées de mots à grand effet, n'en sont pas plus dangereuses.

Il est bon de dire à ceux qui n'ont pas étudié avec soin les allures et les finesses cousues de fil blanc de notre confrère, que le *True-Witness* aspire à jouer sur la scène canadienne le rôle de *Paysan du Danube*. J'appelle, dit-il, un chat, un chat et cet autre, un fripon, "a spade, a spade—a knave, a knave—and a fool, a fool." Ce qui veut dire, en d'autres termes, que le *True-Witness* se fait une vertu de sa grossièreté, et un mérite de sa vulgarité; mais cela ne prouve point que lui, *True-Witness*, soit infallible lorsqu'il qualifie quelqu'un de *knave*. L'emploi des expressions blessantes ne donne pas à notre confrère, que nous sachions, le monopole de l'infaillibilité. Loin de là, il nous semble que si notre confrère s'était senti plus souvent dans son droit, il aurait moins pris l'habitude de parsemer ses écrits d'expressions telles, qu'un homme qui les emploierait dans un salon, s'exposerait à être pris par les épaules et jeté à la porte. Comme notre confrère nous accuse d'être trop délicat sur ce point, nous lui demanderons s'il voudrait répéter toutes les phrases de l'article qu'il nous a consacré le 16 avril, dans le salon de son évêque, en présence de jeunes prêtres, ou dans le vestibule de quelque couvent, en face d'une demi-douzaine de demoiselles?

Que notre confrère soit sur ses gardes; car s'il nous répond dans l'affirmative, nous le mettrons au défi de tenter l'aventure. S'il avoue, au contraire, que certaines expressions de cet article et de plusieurs autres d'us aussi à sa plume sont trop épicées pour être entendues par des oreilles chastes, nous lui demanderons si la vérité doit être, en aucun cas, défendue en un langage dont on peut rougir ensuite; et si le *True-Witness*, écrit dans un tel style, n'est pas aussi dangereux pour la morale que les écoles publiques contre lesquelles il aime à récriminer?

Nous avons dit que lorsque le *True-Witness* a recours aux grands mots, aux attaques impétueuses, il joue simplement un rôle, et nous pouvons en donner aujourd'hui même une preuve assez plaisante. Un des grands moyens de ce journal, lorsqu'il se trouve embarrassé, consiste à accuser son adversaire de mauvaise foi, à tort ou avec raison. C'est, en effet, le reproche que notre confrère, entraîné par une fatale habitude, n'a pas manqué de lancer au *Journal des Débats*. Voici de quelle manière:

"Armé, dit-il, de ces faits que nous mettons de nouveau sous les yeux de notre confrère—mais qu'avec son honnêteté habituelle, il se gardera certes bien de relever,—nous réitérons nos assertions."

En lisant ces lignes, ne croirait-on pas que le *Journal des Débats* s'est fait une habitude d'être de mauvaise foi envers le *True-Witness*? Comment aurions-nous pu nous rendre coupable à ce point, puisque nous ne sommes né que d'hier et que celui de nos articles auquel le *True Witness* répond, est le seul que nous ayons écrit à son adresse? Mais peu importait à notre confrère; avant tout, il voulait nous calomnier, afin d'atténuer la portée de nos reproches et c'est pourquoy il nous accuse d'une mauvaise foi habituelle, comme si nous existions depuis plusieurs années. Nous ne serions pas même étonné de l'entendre prendre la voix menaçante du loup de la fable et nous dire: "Si ce n'est toi, c'est donc ton frère, ou ton père ou un des tiens."

Le *True-Witness* a des amis protestants, dit-il; mais ce sont des *ladies* et des *gentlemen*; tandis que les amis protestants que le *Journal des Débats* peut avoir—qui lui a dit que nous en ayons?—sont simplement des *fellows*, des individus qui se soucient bien plus d'un baril de farine ou de potasse que de l'honneur de leurs filles.—Ah! *True-Witness*, *true witness*!

Eh! bien; passe pour les *fellows* protestants, abonnés au *Journal des Débats*, de faire la grimace lorsqu'ils entendent ce

true witness leur dire que leurs filles, élevées dans les écoles communes du Haut-Canada, ne valent pas mieux que si elles avaient grandi dans une maison de prostitution. C'est bon pour des goudailliers de s'indigner pour si peu, d'avoir de pareils sentiments; mais les *ladies* et les *gentlemen* protestants, amis du *True-Witness*, ne se fâchent pas pour de pareilles bagatelles; au contraire, ils répondent *amen*. Ce que c'est que d'être *lady* ou *gentleman*!

C'étaient aussi, sans doute, les *fellows* catholiques qui s'indignaient à la lecture du livre de *Maria Monk*; quant aux *ladies* et aux *gentlemen*, amis de ce *true witness*, ils devaient se réjouir de voir les écoles de leurs filles, traitées d'une manière aussi infâme que le *True-Witness* traite les écoles protestantes.

—Mais, nous objecteront les *ladies* et les *gentlemen true witness*, la *Maria Monk* calomniait affreusement les religieuses.

—Mais, s'écrie à son tour, un docteur Ryerson quelconque, le *True-Witness* calomnie nos maîtres d'école protestants, lorsqu'il les traite tous de "lubriques brutes, de *lecherous beast of a common school teacher*."

—Cependant, répond le *True-Witness*, il y a des preuves contre les professeurs de ces écoles.

—Et pourtant, réplique le Ryerson, il y a des faits contre les religieuses.

—Malheureusement oui, réplique le *True-Witness*; nous ne pouvons pas nier sans mentir qu'il y a eu parmi nous des personnes indignes du respect qu'on a pour leur sacerdoce ou pour les ordres auxquels elles appartiennent. Ce sont là des exceptions inévitables. Le Christ n'avait que douze apôtres à choisir et dans cette douzaine se trouva un Judas.

—Hélas, hélas! dira le Ryerson, il y a des maîtres d'école qui cravachent les jeunes filles de 14 ans; mais combien y en a-t-il? un sur cinq cents. Ce sont là les exceptions inévitables dont vous parlez.

—Oui, mais je puis citer plusieurs écrivains protestants qui se sont prononcés contre vos écoles—le *Dispatch* de New-York, par exemple; le *Times* de Boston et un docteur Philbrick, de Toronto.

—Et moi, pour chaque protestant que vous me citerez comme une autorité contre nos écoles, je vous donnerai les noms de cinquante catholiques qui ont écrit contre vos couvents et vos séminaires. Il y en a de toutes les couleurs, de bêtes et des gens d'esprit, des écrivains comiques et des philosophes sérieux, un Rabelais, un Voltaire, un Diderot, un d'Alembert, un J. J. Rousseau, un Paul Louis Courier, un Havin, un Eugène Sue, un P. Blanchet, de l'*Avenir* et dix mille autres que je ne vous nommerai pas.

—Vous ne niez pas que quelques uns de ces maîtres d'école qui fouettent les jeunes filles, ne sont pas mariés. Lisez mon article du 16 courant, et vous verrez que j'insiste sur ce point; j'y reviens souvent; c'est un de mes traits les plus acérés.

—Je le sais, répondra aussitôt le Ryerson quelconque; je m'en suis parbleu bien aperçu et plusieurs autres écrivains protestants l'ont remarqué comme moi. Voici ce que disait, à ce sujet, le *Commercial Advertiser* de Buffalo:

"Les allusions aux professeurs célibataires, constamment répétées par le *True-Witness*, sont autant de coups involontaires donnés aux prêtres, qui de rigueur sont célibataires. Le célibat n'est pas une des conditions du système protestant, tandis que c'est un des traits caractéristiques de la hiérarchie papiste....."

"Est-il surprenant que les protestants s'enflamment en apprenant ces calomnies et ces insultes?"

—Eh! bien, tant pis, s'écriera le *True-Witness*; je suis sincère, moi! j'appelle du pique, du pique; un coquin, un coquin et un sot, un sot." J'en suis fâché si cela vous déplaît.

—Et moi aussi, je suis franc comme du bois de chêne et je vois plus d'un W. J. Mackenzie qui méprise ou qui hait, comme moi, tout ce qui porte le nom de catholique.

—Je les maudirai et mes braves Irlandais brûleront du désir de leur briser les os.

—Et nous, nous maudirons les vôtres; et nos braves Irlandais, Ecossais et Anglais orangistes travailleront sourdement à votre

ruine. Pour commencer, vous voulez des écoles catholiques dans le Haut-Canada ; eh ! bien, vous n'en aurez plus. Nous vous en accordions quelques unes ; mais puisque vous nous insultez, que vous nous calomniez et que vous nous chauffez les oreilles, nous vous retirons les quelques privilèges que nous vous avions donnés. A Rome, en Espagne, dans toute l'Amérique espagnole, les catholiques refusent toute espèce de concessions aux protestants, parce qu'ils sont les plus forts ; eh ! bien, nous allons en faire de même ici, pour la même raison.

—C'est une infamie. En ce cas, nous briserons les liens qui nous attachent au Haut-Canada.

—Nous nous en moquons. C'est même ce que nous voulons. Dans tous les cas, lorsque les deux-Canadas seront séparés, la minorité catholique du Haut-Canada aura-t-elle plus de chances d'obtenir, à elle seule, ce qu'elle ne peut pas nous arracher aujourd'hui avec le secours du Canada-Français ? Vous déraisonnez.

—Nous demanderons la confédération de toutes les Provinces britanniques.

—De plus *True-Witness* en plus fort. Lorsqu'à l'époque de la révolution américaine, les Canadiens-Français refusèrent de secouer le joug britannique et de joindre les Yankees, était-ce par amour pour l'Angleterre ?

—Non pas certes ; mais où voulez-vous me mener ?

—Quels étaient les motifs des Canadiens-Français ?

—Chacun sait cela. Ils n'étaient que depuis trop peu de temps sous le joug anglais, pour ne pas haïr cordialement les Grands-Bretons ; mais, d'un autre côté, ils savaient bien que s'ils se joignaient aux Yankees—qui sont les Grands-Bretons du Nouveau-Monde—leur petite population serait bientôt absorbée par la masse anglo-protestante de la confédération.

—Et quelle est la différence entre les anglo-protestants du Maine, du Vermont et du Massachusetts, et les anglo-protestants du Haut-Canada, de la Rivière-Rouge, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Île du Prince-Édouard et de Terre-Neuve ?

—Il n'y en a point, je l'avoue.

—Ah ! vous l'avouez ; eh ! bien, si vos pères ont été assez sages pour éviter l'alliance des anglo-protestants de la Nouvelle-Angleterre ; imitez-les en refusant de vous confédérer avec toutes les Provinces-britanniques de l'Amérique. Le *Commercial Advertiser* dont je vous parlais tout à l'heure, disait à ce sujet : "Une séparation des deux provinces amènerait probablement une union fédérale, dans laquelle le Bas-Canada se trouverait placé entre les Provinces-britanniques, dans la même situation que l'est la Louisiane à l'égard des autres États." Allez à la Nouvelle-Orléans et vous me direz des nouvelles du rôle que joue la Louisiane française.

Après ce dialogue, le *True-Witness* restera, sans doute, aussi obstiné qu'auparavant, car, lorsqu'on joue un rôle, il est dur de se dire : Je n'ai plus qu'à me taire ; *my occupation is gone* ! mais ceux qui ne font pas métier de manipuler le fanatisme religieux, comprendront que puisque les catholiques sont en si faible minorité dans le Haut-Canada, qu'ils ne peuvent pas envoyer un seul représentant à la Chambre, [car les deux Macdonald, de Cornwall et de Glengary, représentent des commettants protestants,] leur plus sage parti serait d'être modestes, conciliants et tranquilles. Ils ont raison, sans doute ; mais dans un pays où la majorité des électeurs gouverne, que signifie le droit, contre la volonté de cette majorité ? Prenez-vous en à ce système de gouvernement, soit ; nous vous la baillons belle ; mais n'allez pas irriter, comme un écervelé, une majorité qui est protestante aussi franchement que la majorité bas-canadienne est catholique.

Après tout, si vous ne parlez pas pour *bunkum*, selon l'expression des Yankees ; si vous n'écrivez pas simplement pour vous rendre populaire parmi les Irlandais ; quel est votre but ? n'est-ce pas celui d'amener la majorité haut-canadienne à reconnaître les droits de la minorité catholique ?—Oui. Êtes-vous près du succès ?—Au contraire, vous en êtes plus éloigné que jamais. Donc votre concours est plutôt nuisible qu'utile et vous n'êtes qu'une bête de continuer sur ce ton. Si vous voulez réussir, prenez le bon moyen ou taisez-vous. Plus vous aboierez contre les protestants haut-canadiens et moins ils seront portés

à accorder à vos coreligionnaires ce que ceux-ci demandent. Pour nous importe, d'ailleurs, de savoir que vos intentions sont honnêtes ; l'enfer, disait Fontenelle, est pavé de bonnes intentions.

LE MIROIR DU PARLEMENT.

Nos abonnés ont dû s'étonner de ne plus trouver, depuis quelques jours, de rapports parlementaires dans le *Journal des Débats*. C'est qu'en effet nous avions presque résolu de changer le rôle de notre feuille et de la consacrer exclusivement à la politique et aux nouvelles.

Dès notre premier numéro, le *Miroir* parlementaire a été suspendu sur notre tête comme une épée de Damoclès, toute prête à nous couper le cou. Nous comptons nous adjoindre des rédacteurs qui nous auraient aidé à publier les rapports parlementaires les plus complets ; mais les frais d'une pareille rédaction eussent été d'autant plus lourds que notre feuille n'a presque pas d'annonces. Ce sont donc les abonnements qui pouvaient seuls nous permettre d'encourir de si grands frais ; mais, bien que le *Journal des Débats* ait plus d'abonnés réels que n'importe quel autre journal français du Canada, cette publication est bien loin d'être profitable. Il nous eût fallu un millier d'abonnés de plus, pour établir le niveau entre nos dépenses et nos recettes. Ce millier nous serait venu si, dès le commencement de la session, il n'avait pas été question du *Miroir* parlementaire. Ce *miroir* jetait de la glace sur le bon vouloir de la plupart des députés et, loin de prendre une vingtaine de copies chacun, comme c'était leur devoir, ils attendaient presque tous que leurs discours fussent rapportés, traduits et publiés aux frais de la Province.

On a parlé souvent du *Miroir* anglais de Hansard ; mais on ne s'est pas avoué une seule fois que cette publication est précisément semblable à la nôtre et que ce sont les membres du parlement impérial qui l'encouragent de leurs propres poches.

Faute d'un nombre suffisant d'abonnés, nous nous contentions, par conséquent, de publier notre petite feuille aussi bien que possible et, comme nous l'avons dit il y a un mois, ce projet d'un *Miroir* parlementaire dans lequel les discours auraient été publiés tels qu'ils auraient été prononcés, sans être traduits dans l'autre langue, ne nous effrayait guères ; car c'était tout simplement un projet ridicule.

M. Turcotte le sentit et le comité spécial prit des arrangements pour publier à la fois deux versions des rapports parlementaires, l'une exclusivement en anglais, et l'autre en français. M. Thompson, dont la soumission avait été choisie par le comité, demandait pour ce travail, \$950 par semaine. On conçoit qu'en présence d'un double *Miroir* d'un si haut prix, le *Journal des Débats* n'avait plus qu'à se retirer à l'arrière-plan. Aussi avons-nous résolu d'occuper notre plume à la description des scènes parlementaires et à la critique des discours et des bills, au lieu de passer notre temps à la traduction de discours qui, le lendemain, auraient été traduits aux frais du peuple.

Mais, hier soir, il a été décidé enfin que la Chambre resterait sans *Miroir*.

Par conséquent, notre rôle n'est pas encore inutile et nous pensons même que les députés se montreront plus libéraux qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent.

Nous reprenons courage, espérant bien que le public canadien préférera de payer deux piastres par session pour avoir un volume des débats, aussi complet que les besoins de la discussion le demandent, que de voir la Chambre faire au Trésor public une saignée de cinq ou six mil e louis pour 1,200 copies d'un recueil trop volumineux pour être jamais lu.

Le *Journal des Débats* paraît à trois heures de l'après-midi, tous les jours de la semaine, à l'exception du dimanche et du lundi.

Le prix de l'abonnement est d'une piastre les quarante premiers numéros. A Montréal, à Sorol, à Trois-Rivières et à Québec, on peut s'abonner à la semaine, en payant quinze sous après la réception de cinq numéros.

Au détail, chaque numéro du *Journal des Débats* se vend quatre sous.

GALERIE POLITIQUE.

III

LE COMTE DE PERSIGNY.

[Voir les numéros 18, 19, 21 et 23.]

La France, depuis soixante ans, roule sur quatre espèces de gouvernements : la monarchie dite légitime, la république, l'empire et la monarchie constitutionnelle.

Chacun de ces gouvernements a la prétention de représenter un principe, et, à tour de ce principe, de grouper les intérêts du pays.

Quand tourne la roue de la fortune, si rapide au siècle où nous vivons, quand les péripéties d'une révolution qui paraît dominer le gouvernement ramène tel ou tel de ces régimes fatidiques, les Français se remettent à espérer.

Pour les uns, c'est l'ère de réalisations jadis interrompues.

Pour les autres, c'est un temps d'arrêt et de repos.

Ceux-ci se précipitent au-devant du *revenant* ;

Ceux-là rentrent dans leurs maisons et se préparent à subir avec plus ou moins de résignation le régime que les destins leur imposent.

Tous, en réalité, s'accommodent du temps avec une pensée diverse. Soit qu'ils fondent leur espoir sur la durée du règne, soit que cet espoir, au contraire, repose sur l'instabilité des choses humaines, et notamment sur l'instabilité des gouvernements en France, ils s'installent, de façon ou d'autre, dans l'ordre nouveau.

C'est qu'il est de communs milieux où la vie collective des Français ne cesse jamais d'exister. Sous quelque régime que nous vivions, à quelque parti que nous appartenions, nos cœurs se rencontreront toujours sur tel champ de bataille, dans tel fait, dans tel acte où se manifestera le génie national de la France.

C'est aussi, disons-le à l'honneur de tous les partis, c'est que chacun d'eux, représenté dans la forme gouvernementale qui lui est propre, apporte en France une somme de bienfaits et un cortège d'idées et de principes capables d'occuper nos imaginations ardentes.

Quand apparaît la monarchie légitimiste, les grands souvenirs du passé sortent comme des ombres majestueuses des entrailles de la patrie, et il semble que les pages brillantes de notre histoire vont se remettre à vivre. La France nouvelle n'est point ingrate envers la France du passé. La démocratie française sait ce qu'elle doit à l'aristocratie. Éprise d'unité, elle sait aussi ce que l'unité démocratique, qui nous distingue, doit à l'antique alliance de l'Église et de la monarchie.

Le retour d'un pareil régime, antipathique à l'impatiente jeunesse, offre donc à beaucoup d'esprits sérieux et d'âmes religieuses le retour d'une vie gouvernementale conforme à leurs vœux.

Aussi la Restauration a-t-elle peut-être plutôt succombé par impuissance de réaliser son principe que pour n'avoir pas su se conformer aux tendances nouvelles.

Quand vient à son tour la monarchie constitutionnelle, la classe moyenne, si remarquable ici par ses talents politiques, littéraires et artistiques, par sa capacité scientifique, et par-dessus tout par son entente des intérêts et par ses richesses, salue le gouvernement de ses prédilections. Une liberté tempérée permet aux partis vaincus de continuer de vivre politiquement, de faire appel à la conscience publique, et qui sait ? peut-être de reprendre le timon des affaires.

Car la Révolution française quitte et reprend les monarches et les républiques à peu près comme l'Amérique dépose et réélit ses présidents.

Telle est, du moins, l'histoire tumultueuse de notre passé.

S'agit-il enfin de République ? Souvenez-vous de ce qui s'est passé en février 1848. On sait bien ce que représente la République en France. C'est avant tout l'égalité, c'est aussi la libre discussion de tous les systèmes, de toutes les utopies ; c'est l'économie dans le budget, c'est la justice rigoureuse, mais exacte, c'est la générosité dans la force, c'est une affection sincère, réelle, efficace pour tout ce qui souffre ; c'est dans les

âmes un épanouissement général de bonne volonté pour améliorer la condition physique et morale des Français.

Et, quoique la République ait pu apporter avec elle un peu de cet effroi qui s'attache à de sanglants souvenirs habilement exploités et fort mal expliqués, la France prit guiment et généralement son parti. Quoiqu'il lui en coûtât un peu de quitter des préjugés déjà enracinés, elle se disposa à la République avec cette résolution dans le bien qui, à toute heure solennelle, lui fait surmonter si magnanimement ses vices ou ses faiblesses.

Si en 1848 la République avait trouvé un gouvernement, elle vivrait encore.

Mais, lorsqu'on vit que la libre discussion dégénérait en cinq ou six cents feuilles de ruisseau, écrites en argot et bavant, comme autant de gargouilles, une encre pestilentielle et empoisonnée ; lorsqu'on vit un gouvernement, contraire à sa propre émanation, se laisser manquer de respect, en même temps qu'il manquait à sa mission ; lorsqu'on vit les factions monarchiques chargées de créer des institutions républicaines, lorsqu'on vit la guerre civile, l'égoïsme général, la transportation en masse et l'abomination gratuite et sans compensation,—la France se dégoûta de la République.

La République n'avait pas réalisé son principe. À l'instar de la monarchie légitime et de la monarchie constitutionnelle, elle périssait pour n'avoir pu suffire à ses destinées.

Tel est infailliblement en France le sort de tout gouvernement qui n'est pas conforme à son type.

M. de Persigny le sait mieux que personne, l'empire apporte, lui aussi, son principe distinct. Son type est parfaitement constitué dans l'imagination des Français. Il a des destinées spéciales, une mission propre à remplir. Il porte sur ses épaules un héritage de gloire et de puissance dont il a reçu l'usufruit à charge d'entretien.

L'idée de l'Empire appelle un gouvernement régulier et fort, une administration vigilante, active, une ossor général dans les institutions. Mais ce n'est pas tout encore.

L'Empire, c'est la force, c'est le mouvement, c'est une exhalation immense de la pensée française au dehors.

Un Français, à quelque parti qu'il appartienne, peut se résigner à la monarchie légitimiste, pourvu que les Noailles et les Montmorency ne deviennent pas des agioteurs, que le roi représente la justice et non pas le scepticisme ou l'imbécillité, et que la sainte croix n'ait pas l'air d'une fourche patibulaire à l'usage des patriotes.

(A continuer.)

Annonces.

HOTEL AMERICAIN.

WALKER & PATTERSON, Propriétaires.—(Situé au coin des rues Yonge et Front, à Toronto, H. C.) Les nouveaux propriétaires de l'Hôtel Américain,—A. B. Walker et R. W. Patterson,—font savoir à leur amis, aux nombreux patrons de l'AMERICAN-HOUSE et au public en général, qu'ils ne négligeront rien pour maintenir leur établissement à la hauteur où il a été jusqu'à présent et où il est arrivé, grâce à la supériorité de sa table, aux soins attentifs donnés aux voyageurs, à la promptitude et à la régularité du service, au prix raisonnable de la pension et à l'heureuse situation de l'hôtel, en face de la partie la plus animée de la baie, au pied de la rue la plus fréquentée de la ville, à quelques pas de la rue royale, tout près de la Poste ainsi que de la Bourse, et dans un voisinage suffisant du Palais du Parlement.

Toronto, 16 mars, 1858.

Jan 15

HOTEL RUSSELL, A TORONTO.

LE SOUSIGNÉ reconnaissant du très-grand encouragement qu'il a reçu pendant quatre ans, désire faire savoir à ses amis et au public en général, qu'il continue de diriger cet HOTEL D'UNE SI GRANDE REPUTATION et qu'il sera toujours heureux d'obtenir, comme par le passé, la vogue dont cet établissement n'a pas cessé de jouir.

21 Jan.

A. RUSSELL.

M. VIDAL, propriétaire et rédacteur-en-chef.